#### Dossier 2

# Le génocide des Arméniens (1915-1916)

### Compétence : J'analyse et je comprends des documents

En 1914, la minorité arménienne (plus de deux millions d'habitants de confession chrétienne) vit surtout dans les parties orientales de l'Empire ottoman (majoritairement musulman). Marqué par les défaites militaires et les tensions au sein de l'État, le gouvernement ottoman décide la **déportation** et le massacre des Arméniens en 1915-1916, provoquant la mort d'environ 1,2 à 1,5 million d'entre eux.

→ Quelles violences de masse les Arméniens subissent-ils en 1915-1916?

## 1- La décision des autorités ottomanes

En janvier 1915, l'Empire ottoman subit une défaite importante contre les Russes à Sarikamis. Les Arméniens sont désignés comme responsables.

Les Arméniens [...] ayant tenté de troubler la paix et la sûreté de l'Empire ottoman [...], ayant osé se joindre à l'ennemi¹ [...], notre gouvernement se voit forcé de prendre des mesures extraordinaires [...]. Il est rigoureusement enjoint à tous les Ottomans d'obéir de la façon la plus absolue aux ordres ci-après :

- **1.** Tous les Arméniens, à l'exception des malades, seront forcés de partir dans un délai de cinq jours de la date de la présente proclamation, par villages ou quartiers, et sous l'escorte de la gendarmerie [...].
- 2. Il leur est défendu de vendre leurs propriétés ou leurs biens [...] car leur exil n'est que temporaire [...].
- **5.** Si l'un d'eux tentait de se servir d'armes contre les soldats ou les gendarmes, on devra se servir d'armes contre lui et le prendre mort ou vivant.

Communiqué du ministre de l'Intérieur ottoman Talaat Pacha, 26 mai 1915.

1. Les Arméniens sont accusés de complicité avec la Russie.

#### Vocabulaire

**Une déportation :** déplacement forcé d'une population vers une région isolée ou dans des camps.

**Un génocide :** mise à mort programmée, méthodique et organisée d'un peuple en raison de son origine, de sa religion, de son appartenance ethnique ou culturelle.

### 3- Le récit d'un consul américain

S'il s'agissait seulement d'être obligé de partir pour aller ailleurs, ce ne serait pas si terrible, mais chacun sait qu'il s'agit d'aller à la mort. S'il subsistait quelque doute à ce sujet, ce doute a été dissipé par l'arrivée d'un grand nombre de convois réunissant plusieurs milliers de personnes venant d'Erzurum et d'Erzincan [...]. J'ai visité leur campement à de nombreuses reprises et me suis entretenu avec certains d'entre eux. On peut difficilement imaginer spectacle plus cruel. Ils étaient presque sans exception en guenilles, sales, affamés et malades, ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'ils avaient été en route pendant près de deux mois sans changer de vêtements, sans possibilité de se laver, sans abri et avec très peu à manger.

Rapport du consul américain Leslie Davis, juillet 1915.

# 4- Le témoignage d'un Arménien

Au mois de février 1916, avec 30 000 déportés, nous sommes arrivés à Ras ul-Aïn par longs convois ferroviaires [...]. Chaque jour de grands convois étaient mis en route pour être soi-disant expédiés vers Deir ez-Zor ou Mossoul, alors que personne ne parvenait jusqu'à ces endroits. Par la suite, j'ai vu sur les rives du Djürdjüb el-Hamari [...], à quatre heures de Ras ul-Aïn, des quantités de puits remplis d'un nombre incalculable de cadavres [...]. Ceux qui, affamés et assoiffés, n'étaient plus en état de marcher suppliaient « une balle, une balle ». Mais utiliser une balle pour un Arménien était considéré comme du gaspillage. Le poignard, toujours le poignard. Nous avons finalement marché une heure durant en laissant derrière nous nombre de gens qui furent égorgés.

Témoignage de Garabèd K. Mouradian, 13 décembre 1918, cité dans Revue d'histoire arménienne contemporaine, 1998.



Photographie prise par l'ambassadeur des États-Unis à Constantinople, Henry Morgenthau, publiée en 1918.

## 5- Les massacres dans les journaux



Toutes les nouvelles, de toutes les sources, parvenues de Constantinople, de Smyrne, [...] de Van, etc., s'accordent dans la description des horribles scènes de carnage dont les victimes sont, depuis le début de la guerre, les populations arméniennes de l'empire. Les Turcs ont dressé un plan pour l'extermination complète des Arméniens et ils l'exécutent avec une sauvagerie qui fait dresser les cheveux sur la tête.

Article et illustration du *Petit Journal*, 12 décembre 1915.

| •  | uestior    |  |
|----|------------|--|
| u  | 1112511011 |  |
| -4 |            |  |

| 1. Doc. 1 Que reproche le gouvernement ottoman à la communauté arménienne ?  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |
| 2. Doc. 1 et Doc. 2 (1) Quelles mesures le gouvernement ottoman prend-il ?   |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| 3. Doc. 1, Doc. 3 et Doc. 4 Quels indices montrent que tous les Arméniens sont concernés par cette mesure ?  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| 4. Doc. 2 (1), Doc. 3, Doc. 4 et Doc. 5 Quelles sont les violences exercées à l'encontre des Arméniens ?   |  |  |
| > GUIDE  |  |  |
| <ul> <li>Décrivez plusieurs types de violence.</li> <li>Relevez les acteurs impliqués dans ces violences.</li> </ul>   |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| 5. Doc. 1, Doc. 2 (2), Doc. 3, Doc. 4 et Doc. 5 En vous appuyant sur la définition de génocide et sur les arguments prélevés, trouvez trois arguments pour justifier l'usage du mot génocide pour qualifier le massacre des Arméniens. |  |  |
|  |  |  |

# Questionnement différencié

| 1. Lisez la définition de génocide.   |
|---|
|   |
|   |
| 2. Qui sont les populations massacrées dans l'Empire ottoman en 1915-1916 ?             |
|   |
|   |
| 3. Doc. 2 (1), Doc. 3, Doc. 4 et Doc. 5 De quelle manière les Arméniens sont-ils tués ? |
|   |
|   |
| 4. Doc. 1 Montrez que ces mises à mort sont programmées et organisées.                  |
|   |
| ·   |
| 5. Concluez : peut-on affirmer que les Arméniens ont été victimes d'un génocide ?       |
|   |